

Module 2, section 2 : Les archives, une longue histoire : quelques jalons

BRUNO DELMAS



version 1

14 novembre 2011

Table des matières

1. Les conditions d'une histoire des archives	9
1.1. Une condition nécessaire : l'écriture.....	9
1.2. Un besoin social d'écrire.....	9
1.3. Une nécessité institutionnelle de conservation.....	10
1.4. Une contrainte matérielle : la stabilité des supports.....	10
2. Quelques jalons d'une longue histoire	11
2.1. L'Antiquité proche orientale et gréco-romaine.....	11
2.1.1. Proche-Orient.....	11
2.1.2. Egypte.....	12
2.1.3. Grèce et Rome.....	13
2.2. Le Moyen-Age européen.....	15
3. Les archives de l'époque moderne et de l'époque contemporaine (XVIe-XXe siècles)	19
3.1. Les archives administratives de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles).....	19
3.2. Les archives de l'époque contemporaine.....	20
3.2.1. Evolution du contexte socio-économique.....	20
3.2.2. Accélération du phénomène et conséquences administratives au XXe siècle.....	20
3.3.3. Conséquences archivistiques.....	20
4. Les archives de l'époque actuelle, une nouvelle mutation ?	23
5. Evaluation des connaissances	25
Les galeries associées à ce module	29

Objectifs

Description du module :

Comme la plupart des sciences et des disciplines, l'archivistique s'est donné une terminologie et un langage propres pour désigner plus efficacement et précisément les objets, les outils et les actes particuliers à l'exercice des activités de l'archiviste. Le sens exact de ces termes est connu des professionnels mais le plus souvent ignoré par le grand public. Ce sont en général des termes que l'on connaît déjà car ils appartiennent à la langue courante mais qui peuvent avoir des sens différents ou moins précis.

Dans le premier module, nous avons déjà présenté quelques définitions du monde des archives. Nous complétons, dans ce second module, ce rapide tour d'horizon en expliquant les termes retenus dans leur contexte. Dans tous les cas, des définitions plus formelles sont disponibles dans le glossaire auquel vous pouvez accéder à partir de tous les écrans des modules de formation.

Les termes abordés ont été regroupés, au sein de la première section, en trois chapitres :

- les différents sens du mot archives,
- les mots de la fonction, de la discipline et de la profession d'archiviste,
- les mots du traitement des archives.

Une seconde section donne un bref aperçu de l'histoire des archives.

Le but du module est de :

- vous initier rapidement au langage de l'archiviste
- vous permettre de mieux reconnaître les sens archivistiques particuliers donnés à des termes utilisés dans les modules suivants qui décrivent plus en détail les services, les méthodes et les pratiques de l'archiviste.

L'apprenant doit être en mesure de :

- comprendre les sens particuliers des principaux termes utilisés en archivistique,
- placer les principaux termes dans le contexte de leur utilisation.

Positionnement :

Vient après le premier module et avant tous les autres.

Conseils d'apprentissage :

Le choix des termes utilisés est le résultat d'une réflexion pour désigner ceux qui sont les plus fréquemment employés au niveau international ; il est fort probable que, dans votre milieu, d'autres termes puissent être utilisés régulièrement pour de nombreuses bonnes raisons. Dans la mesure où ces termes sont précis et qu'ils conviennent mieux à la pratique dans votre milieu, il n'y a aucun problème à les préférer.

Introduction



Dans une introduction générale à l'archivistique, il est important de présenter, ne serait-ce que brièvement, l'histoire des archives. Elle est riche d'enseignements et d'éléments de compréhension pour les archivistes d'aujourd'hui.

L'histoire des archives est une histoire ancienne. Nous ne la retracerons pas dans le détail, bien que cela soit fort intéressant, mais essaierons seulement à travers quelques exemples d'en souligner les traits principaux.

Cette longue histoire a été relativement stable jusqu'à une époque récente où elle connaît des développements extraordinaires.

1. Les conditions d'une histoire des archives

Pour qu'il y ait une histoire des archives et de l'archivistique il faut qu'il y ait des archives, c'est-à-dire des documents. Aussi haut et aussi loin que remontent les archéologues dans leurs recherches des civilisations disparues, dans tous les continents, ceux-ci trouvent des traces d'archives dès lors qu'ils trouvent des documents.

Pour qu'il y ait des documents d'archives, il faut qu'il y ait la réunion de quatre éléments :

- l'écriture,
- un usage social de l'écriture,
- une continuité institutionnelle de conservation,
- un support durable de cet écrit.

A. 1.1. Une condition nécessaire : l'écriture

Un document d'archives est, selon la définition courante, tout écrit qui sert de preuve ou de renseignement. L'écriture est la condition nécessaire pour qu'il y ait un document. S'il n'y a pas de document écrit, il n'y a pas d'archives.

B. 1.2. Un besoin social d'écrire

Cette écriture n'existe pas pour elle-même, elle existe parce que des hommes l'ont inventée pour répondre à leurs besoins de :

- traiter des informations,
- faire des calculs,
- enregistrer des faits,
- communiquer avec d'autres personnes.

Ces besoins ne peuvent exister que s'il y a une organisation sociale complexe, avec notamment une répartition des tâches (métiers par exemple) donc des échanges, ordonnée par des règles communes (lois), donc une forme d'État qui en assure la stabilité.

C. 1.3. Une nécessité institutionnelle de conservation

L'existence de **sociétés stables** (donc d'États), de **populations relativement concentrées** (donc pour une part urbaines), où il existe des **relations d'administration et de commerce**, (donc de régulation, de production et d'échanges dans la durée) est nécessaire à l'existence de documents écrits.

En effet, la préoccupation de la conservation de documents dans la durée est la conséquence de la stabilité de la société qui en prolonge l'utilité dans le temps.

D. 1.4. Une contrainte matérielle : la stabilité des supports

L'écriture, les documents, pour servir à la société, doivent pouvoir être conservés ; pour cela il faut un support :

- pratique,
- peu onéreux,
- suffisamment stable.

La stabilité du support est quelque chose qui mérite quelques explications. Pour celui qui produit un document, il lui suffit que le support du document lui permette de faire ce qu'il veut dans la durée. **Il a donc besoin que le support soit réputé durable.**

Nous savons que **la notion de durabilité des supports est toute relative, selon les usages des documents.**

Aujourd'hui, les documents que nous avons sur papier sont stables, mais pas les encres et les supports électroniques sont des supports trop fragiles pour être durables. **Ces supports sont conservés durablement parce que nous mettons en place les conditions de leur conservation**, dans la durée, en terme d'organisation et de moyens (boîtes, bâtiments, logiciels, etc.).

Nous disposons aujourd'hui, selon les civilisations, d'ensembles d'archives plus ou moins importants :

- non pas en raison de l'importance historique de ces civilisations ou de la quantité de documents qu'elles ont produit,
- mais selon les documents qui sont parvenus jusqu'à nous, en raison
 - soit de l'organisation de ces archives,
 - soit de la stabilité de l'écriture,
 - soit de la stabilité de son support,
 - soit de circonstances favorables.

2. Quelques jalons d'une longue histoire

On trouve des archives à **différentes époques** et dans **différentes civilisations**.

Nous nous limiterons :

- à l'Antiquité proche orientale et gréco-romaine,
- au Moyen Age occidental,
- à l'époque moderne européenne.

En effet dans cette présentation générale, il ne s'agit pas de donner un tableau exhaustif, mais seulement quelques exemples significatifs de cette histoire.

A. 2.1. L'Antiquité proche orientale et gréco-romaine

Dans l'Antiquité, plusieurs civilisations nous ont laissé des archives de façon inégale, ce qui ne correspond pas forcément à leur importance historique. Les plus anciennes sont les plus abondantes.

1. 2.1.1. Proche-Orient

C'est au Proche-Orient, où l'écriture est apparue, que l'on trouve les plus anciennes archives :

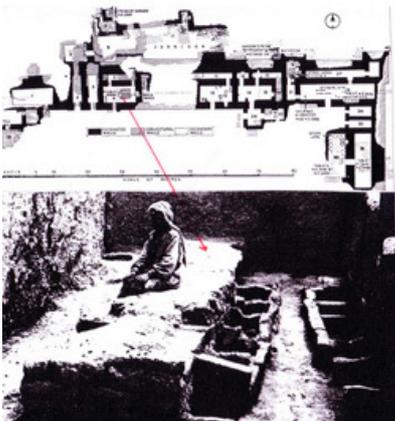
- en Phénicie (Liban),
- en Mésopotamie (approximativement l'Irak actuel),
- en Syrie.



Les fouilles archéologiques de différents sites ont révélé les plus anciennes écritures (cunéiforme) et les plus anciens documents sur des tablettes d'argiles cuites (4 000 ans avant Jésus Christ).

D'autres civilisations qui à la même époque utilisaient surtout des tablettes de bois, par exemple les Hittites, ne nous ont pratiquement rien transmis, le bois ayant disparu.

Agrandir l'image (cf. 'Tablette d'argile - Ecriture cunéiforme - Pièce comptable (2000 ans Av JC)' p 29)

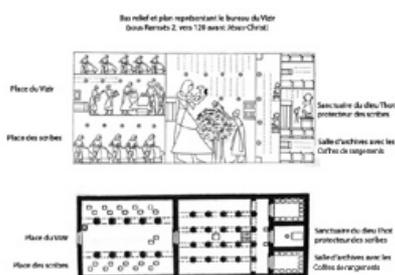


À l'occasion de **fouilles dans des palais**, on a découvert des salles d'archives, dotées de rayonnages sur lesquels on rangeait des paniers ou des boîtes étiquetées qui contenaient des **tablettes relatives aux mêmes affaires** : une grande variété de documents, correspondances, comptes, reçus, actes de toutes sortes soigneusement classés et inventoriés, toujours sur tablettes d'argile. Les autres supports utilisés : tablettes de bois, rouleaux de papyrus etc. ont disparu.

Au total, des organisations des documents très poussées qui nous ont laissé **des archives assez complètes grâce à la stabilité du support**, la terre cuite.

Agrandir l'image (cf. 'Salle du Nord Ouest de Nimirud - Salle d'archives avec socle de rayonnages, coffres et casiers en brique pour les tablettes' p 30)

2. 2.1.2. Egypte



En Égypte, un peu plus tard, l'écriture se faisait sur des tablettes de bois, sur les murs des temples... mais surtout sur papyrus.

Le **papyrus** est un support d'écriture fabriqué avec du roseau, donc **assez fragile**.

Agrandir l'image (cf. 'Bas relief et plan représentant le bureau du Vizir.' p 31)



La conservation des documents sur papyrus qui nous sont parvenus est le fait de circonstances particulières : on les a retrouvés dans des tombes et souvent dans des jarres de terre enfouies dans le sable, à l'abri de l'humidité et des insectes (manuscrits de la Mer Morte, 1er siècle après Jésus Christ), etc.

Agrandir l'image (cf. 'Tablettes de bois - Egypte - Ecriture hiéroglyphique (Basse époque ?)' p 32)



Papyrus détérioré - Papyrus mérovingien (VIIe siècle). CHAN.fr

Mais les archives sur papyrus qui étaient conservées dans les temples, les bureaux ou chez les particuliers ont disparu avec eux.

Agrandir l'image (cf. 'Papyrus détérioré - Papyrus mérovingien (VIIe siècle). CHAN.fr' p 33)

3. 2.1.3. Grèce et Rome

En Grèce ou à Rome, où le climat n'était pas favorable à la conservation des documents sur tablettes de bois ou papyrus, il ne nous est rien parvenu directement, à deux exceptions près :

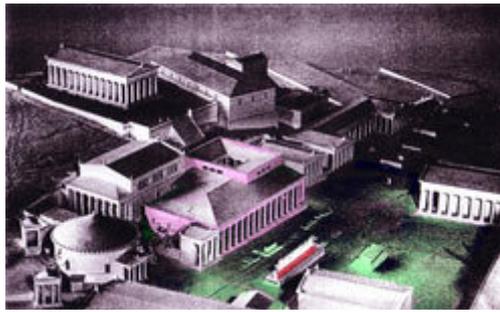
- les inscriptions sur la pierre des monuments, sur la brique, sur quelques peintures dans les ruines de Pompéi,
- indirectement, les papyri de l'Égypte romaine.

Pourtant, nous savons par des allusions dans des textes qui nous sont parvenus, que ces archives étaient très abondantes et bien organisées, conservées dans les temples en Grèce et à Rome, puis dans des bâtiments spéciaux.

Exemple

On peut voir de nos jours :

- à Athènes dans l'agora, les ruines du bâtiment des archives (le *Mètrôon*),



Maquette de l'Agora (en vert), bordé par le bâtiment des archives (en rose).

Agrandir l'image (cf. 'Maquette de l'Agora (en vert), bordé par le bâtiment des archives (en rose).' p 34)



Plan de l'agora, la place est en vert et les archives (metroon) en rose

Agrandir l'image (cf. 'Plan de l'agora, la place est en vert et les archives (metroon) en rose' p 35)

- à Rome, outre un certain nombre de temples du *forum*, il y avait le *Tabularium*, construit pour conserver et mettre à la disposition des citoyens les archives administratives (tablettes) de la République. C'était un édifice considérable.



Plan du forum à Rome, sont signalés en vert des bâtiments où se trouvaient des archives

Agrandir l'image (cf. 'Plan du forum à Rome, sont signalés en vert des bâtiments où se trouvaient des archives' p 35)

B. 2.2. Le Moyen-Age européen

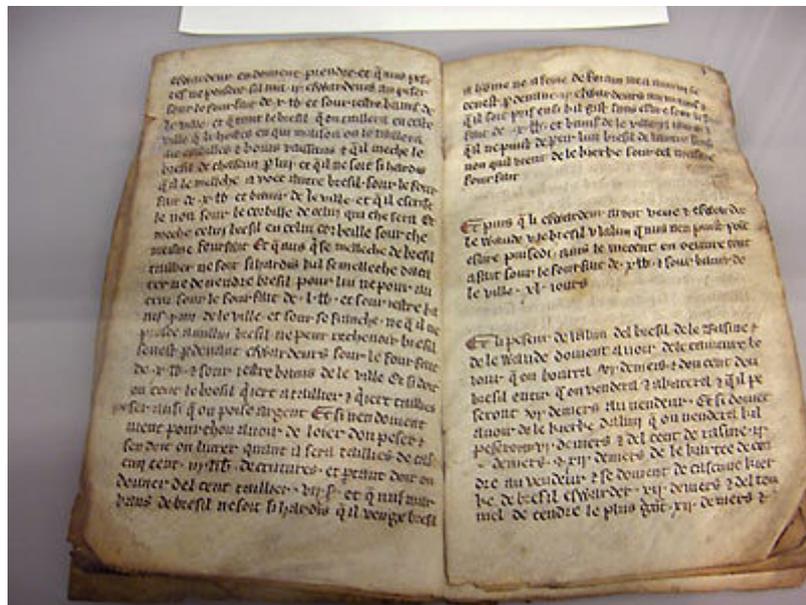
Après la disparition de l'Empire romain d'Occident, le Moyen-Âge européen continue à utiliser le papyrus tant que les voies de communication et le commerce avec l'Orient permettent de s'approvisionner dans ce support qui était pour une part importé d'Égypte.

En raison des invasions arabes (VII^e siècle) et de l'instabilité politique en Orient, celui-ci devenait de plus en plus rare et difficile à se procurer. Sa fragilité n'en faisait pas un support fiable.

C'est pourquoi on s'est tourné alors vers un support fabriqué localement, essentiellement à partir de la peau de mouton : le **parcemin**. Le développement de l'élevage permettait de fournir cette peau en quantité suffisante.

Le parchemin est un **support très résistant** et commode. Dès le VII^e siècle, la Papauté l'adopte pour ses écrits.

C'est pourquoi il y a en Europe beaucoup de documents sur parchemin du haut Moyen-Âge alors qu'il ne subsiste que très peu de documents sur papyrus (en France quelques unités des VI^e-VII^e siècles), davantage en Europe du sud qu'en Europe du nord.



Registre de parchemin (teinturiers de Douai). AD Nord.fr

Le haut Moyen-Âge est l'époque où se forment les chartriers ecclésiastiques, puis au Xe siècle les chartriers princiers.

Au XII^e siècle apparaissent les archives communales et les archives des justices royales, le chartrier des rois de France, et puis, au XIII^e siècle, apparition des archives des seigneuries laïques, des paroisses, des confréries, des universités, des collèges, etc.

Les archives sur parchemin, **concurrencées par le papier à partir des XII^e-XIII^e siècles**, étaient conservées sous formes de documents isolés (rangés dans des boîtes de bois) ou de registres ou de rouleaux dans des coffres fermés à clef, souvent dans les chapelles ou les sacristies des églises, dans les châteaux des seigneurs ou les hôtels de ville des mairies.



Coffre pour les archives (encore utilisé au XVIIIe siècle). Le coffre est doté de plusieurs serrures afin qu'il ne puisse pas être ouvert par une seule personne, mais en général, comme ici par trois personnes ce qui garantit la sûreté de la conservation (chambre des comptes de Lille). AD Nord.fr

Ces archives étaient essentiellement constituées de documents juridiques :

- titres de propriété,
- reconnaissances de droits, etc.

Elles étaient numérotées et classées suivant différents systèmes et dotées de registres d'inventaire et conservées dans des coffres et des salles spéciales.

Le papier est devenu le support d'usage commun.

Les principales notions que nous avons abordées au cours de ces deux premiers modules se retrouvent déjà à ces différentes époques et dans ces différentes civilisations.

3. Les archives de l'époque moderne et de l'époque contemporaine (XVIe-XXe siècles)

Ce rapide survol de civilisations, disparues à des époques et avec des caractères très différents, a révélé une constante et une assez grande homogénéité des pratiques archivistiques.

Mais, à partir de la Renaissance (XVIe siècle), avec le développement de l'usage de l'écrit et des administrations modernes, le rôle et la fonction des archives commencent à se développer selon un processus d'évolution nouveau.

A. 3.1. Les archives administratives de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles)

À partir de la Renaissance (XVIe siècle), avec l'invention de l'imprimerie et la diffusion plus large de l'écrit, on assiste à une diversification de l'usage des documents :

- nouveaux usages juridiques,
- et surtout nouveaux usages administratifs, avec le développement des bureaux et des pratiques administratives.

Ces **nouveaux besoins** contribuent à la **croissance de la masse des archives conservées** et celle-ci conduit à une **nouvelle organisation des archives**.

Dans les administrations qui se développent :

- on édicte des consignes de conservation,
- on aménage des locaux spécialement conçus,
- on fabrique des meubles pour la conservation et le rangement,
- on définit des méthodes pour le traitement et l'exploitation des archives.

Au XVIIIe siècle, on assiste à la remise en ordre des chartriers laïques et ecclésiastiques. **Les services d'archives organisés se multiplient** au cours de la période, notamment celles des services centraux des États européens.

Par exemple : En France, une enquête de 1770 en recense environ 5700 fonds d'archives dont 400 à Paris.

La profession d'archiviste commence à se former.

B. 3.2. Les archives de l'époque contemporaine

Les transformations de la société à l'époque moderne s'amplifient avec l'époque contemporaine. Elles modifient considérablement le contexte de création et d'utilisation des documents et ont des conséquences sur l'évolution des archives et de l'archivistique.

1. 3.2.1. Evolution du contexte socio-économique

Au cours de l'époque contemporaine, **la croissance de la masse des documents s'accélère** en raison du développement :

- de l'industrie et du commerce,
- des systèmes administratifs,
- des systèmes de communication et d'échanges,
- de la socialisation des individus, etc.

Autant de causes à la croissance des documents produits, et à la nécessité de les conserver.

De nouveaux usages historiques et culturels voient également le jour :

- à la faveur du développement de l'instruction publique puis de sa démocratisation,
- ainsi qu'avec la création des États-nations en quête d'histoire et d'identité.
- avec également l'essor des sciences sociales au XXe siècle.

De nouveaux supports apparaissent successivement :

- photographiques,
- cinématographiques,
- sonores,
- numériques.

Les nouveaux documents qui en découlent tendent, à la fin du XXe siècle, à créer de nouveaux usages et à supplanter dans certains cas les usages traditionnels du support papier.

2. 3.2.2. Accélération du phénomène et conséquences administratives au XXe siècle

La croissance des documents de gestion s'accélère avec la guerre de 1914-1918 et la crise économique des années 1930, les États intervenant de plus en plus dans la vie économique et sociale. Des mesures sont prises tant en Europe (par exemple décret de 1936 en France) qu'en Amérique du Nord pour élargir la compétence des services d'archives aux documents administratifs et réguler la prolifération des documents tout en continuant d'assurer la conservation des archives définitives.

Après la Seconde guerre mondiale, cette accélération de la croissance des documents augmente encore. Les pays industrialisés connaissent dans les années 1950 un phénomène que l'on a qualifié alors d'« explosion documentaire ». Des mesures sont prises (par exemple création des archivistes en mission en France, *Federal Record Act* aux États-Unis et des mesures comparables au Canada, en Angleterre, en Allemagne etc.) pour élargir encore la compétence des services d'archives et promouvoir des politiques de préarchivage et de création de dépôts de préarchivage afin de désengorger les bureaux et de faire des économies de gestion.

3. 3.3.3. Conséquences archivistiques

Des concepts, principes et méthodes nouvelles apparaissent et s'élaborent au cours de ces deux siècles :

- la notion de fonds d'archives et le principe de respect des fonds formulés en 1839-1841, évoluent et s'approfondissent au fur et à mesure que grandissent la masse et l'usage des archives ;
- ainsi la théorie des trois âges des archives (1961) vient l'expliciter dans le contexte de l'explosion documentaire, etc.

Des pratiques de collecte, tri, classement, inventaire et communication se forment, se précisent et se normalisent au cours du temps en fonction des besoins croissants de conservation et d'exploitation des archives.

Un **corps de connaissances** se constitue progressivement que l'on désigne sous le nom d'**archivistique** , de plus en plus souvent enseignée en tant que tel dans les universités et non plus en annexe d'une autre discipline (l'histoire par exemple).

Enfin, **la profession d'archiviste s'affirme** peu à peu au cours du XXe siècle à travers notamment la création d'associations professionnelles (en 1904 en France).

Après la Seconde guerre mondiale, la création du Conseil international des archives (CIA) constitue la **profession à l'échelon international**.

4. Les archives de l'époque actuelle, une nouvelle mutation ?



Depuis les années 1990, le développement des **techniques du traitement, transfert et stockage de l'information, la diffusion de l'informatique** et la banalisation de son usage social arrivent à maturité :

- le document numérisé et dématérialisé s'impose à côté des documents sur papier. Leurs usages respectifs dans le travail administratif avec ce que l'on appelle l'administration électronique (e-administration) ne

sont pas encore stabilisés ;

- ils changent les usages que les citoyens ont avec les archives, notamment publiques, avec l'évolution des exigences démocratiques (transparence et droits de l'homme) ;
- ils donnent un essor sans précédent à la profession sur laquelle la société compte pour conserver les preuves authentiques non seulement de ses droits mais aussi de sa vie et pour garantir l'accès à ces documents.

Ces changements vont avoir de grandes conséquences pour l'archivage à venir. Le rôle et la fonction des archives croissent selon un processus d'évolution nouveau.

Les défis des archivistes aujourd'hui sont de :

- savoir conserver les documents que le présent produit chaque jour,
- continuer à transmettre les archives que le passé nous a léguées,
- se donner les moyens de répondre sans relâche aux questions de plus en plus nouvelles et diverses des utilisateurs.

Pour faire cela les archivistes n'ont jamais été aussi nombreux, ni aussi bien formés.

5. Evaluation des connaissances

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'exercices dont vous pouvez découvrir les réponses en parcourant les chapitres de cette deuxième section.

Exercice 1

Quel est le plus ancien support d'écriture utilisé ?

- a. Le papier
 - b. Le parchemin
 - c. Les tablettes de terre cuite
-

Exercice 2

Quels sont les éléments nécessaires pour qu'il y ait des documents d'archives ?

- | | |
|--------------------------|-------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | a. L'usage de l'écrit |
| <input type="checkbox"/> | b. La copie de livres manuscrits |
| <input type="checkbox"/> | c. Des administrations modernes |
| <input type="checkbox"/> | d. L'invention de l'imprimerie |
| <input type="checkbox"/> | e. La multiplication de services d'archives organisés |

Exercice 6

Quelles sont les conséquences, au niveau du développement de l'archivistique, qu'ont eues les deux guerres mondiales, la crise économique des années 1930 et l'intervention des États dans la vie économique et sociale ?

- | | |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | a. L'élaboration de nouveaux concepts, principes et méthodes. |
| <input type="checkbox"/> | b. L'élaboration des pratiques de collecte, de tri, de classement et d'inventaire. |
| <input type="checkbox"/> | c. L'affirmation de la profession archivistique avec la création d'associations professionnelles. |
| <input type="checkbox"/> | d. Toutes ces réponses. |
| <input type="checkbox"/> | e. Aucune de ces réponses. |

Exercice 7

Parmi les énoncés suivants, cochez ceux qui sont exacts.

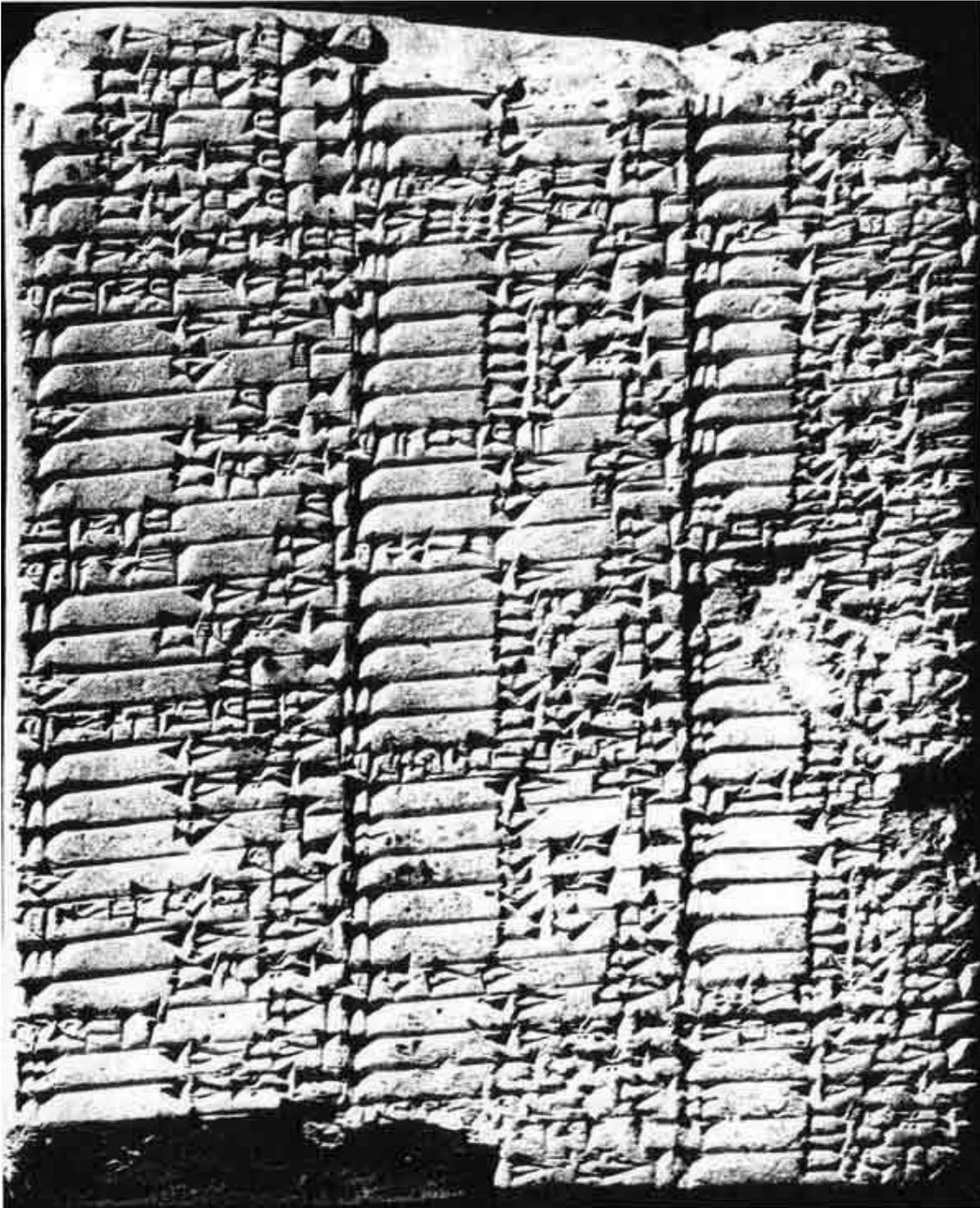
- | | |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Les civilisations anciennes conservaient des archives sans toutefois élaborer de méthodes d'organisation. |
| <input type="checkbox"/> | La diversification de l'usage des documents et la croissance de la masse des archives sont des phénomènes qui naquirent à l'époque contemporaine. |
| <input type="checkbox"/> | L'existence de documents d'archives nécessite la convergence des quatre éléments suivants : un système d'écriture, un usage social de l'écriture, une volonté de conservation, ainsi que tout type de support d'écriture. |
| <input type="checkbox"/> | Les soucis de transparence et d'accès aux documents, nés au XXe siècle, ont entraîné une modification de l'usage que les citoyens font des archives. |

Les galeries associées à ce module

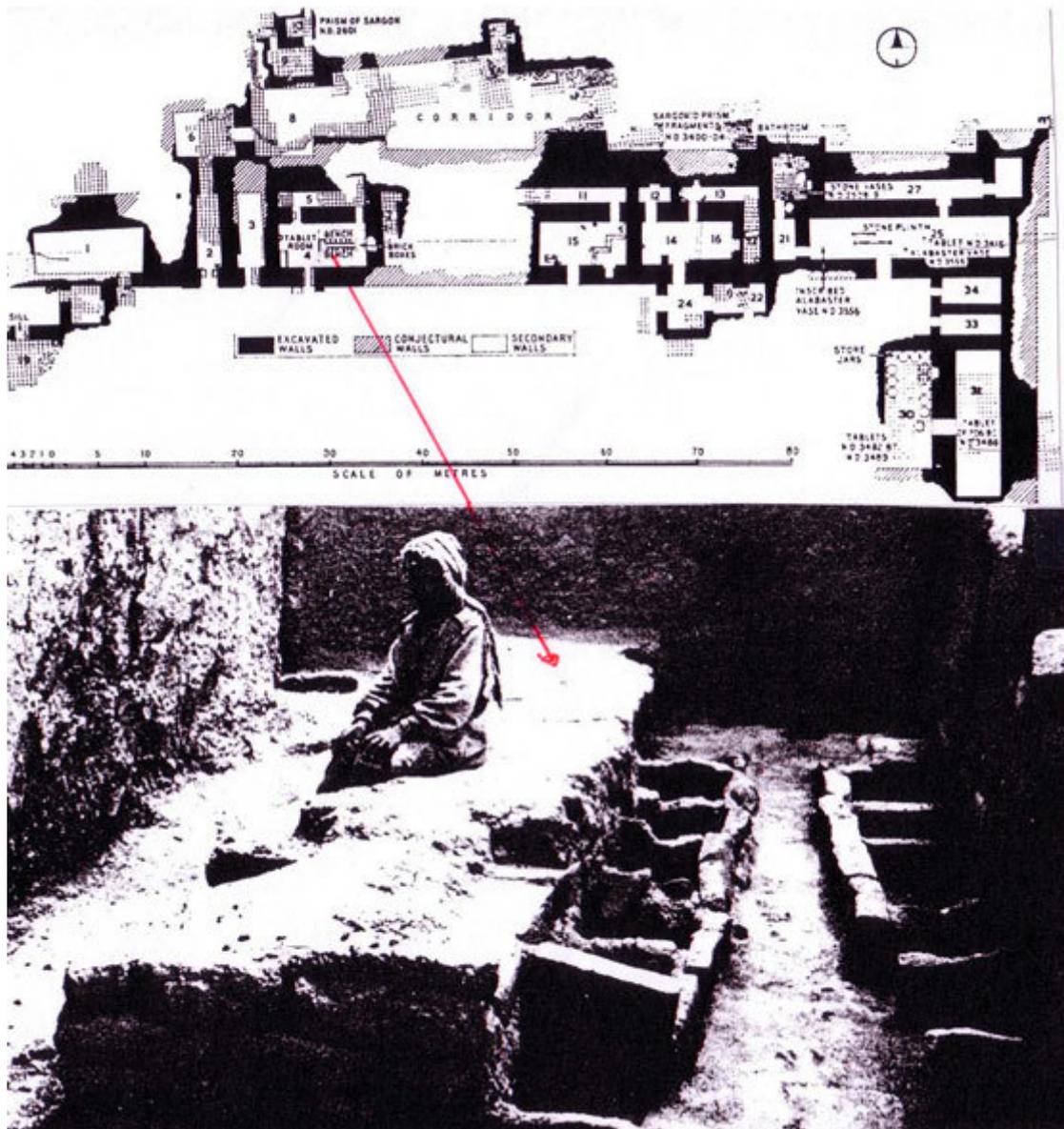
Pour visualiser ces galeries dans leur contexte, reportez-vous à la section 1 : "Les mots de l'archivistique".

Ressources annexes

- Tablette d'argile - Ecriture cunéiforme - Pièce comptable (2000 ans Av JC)

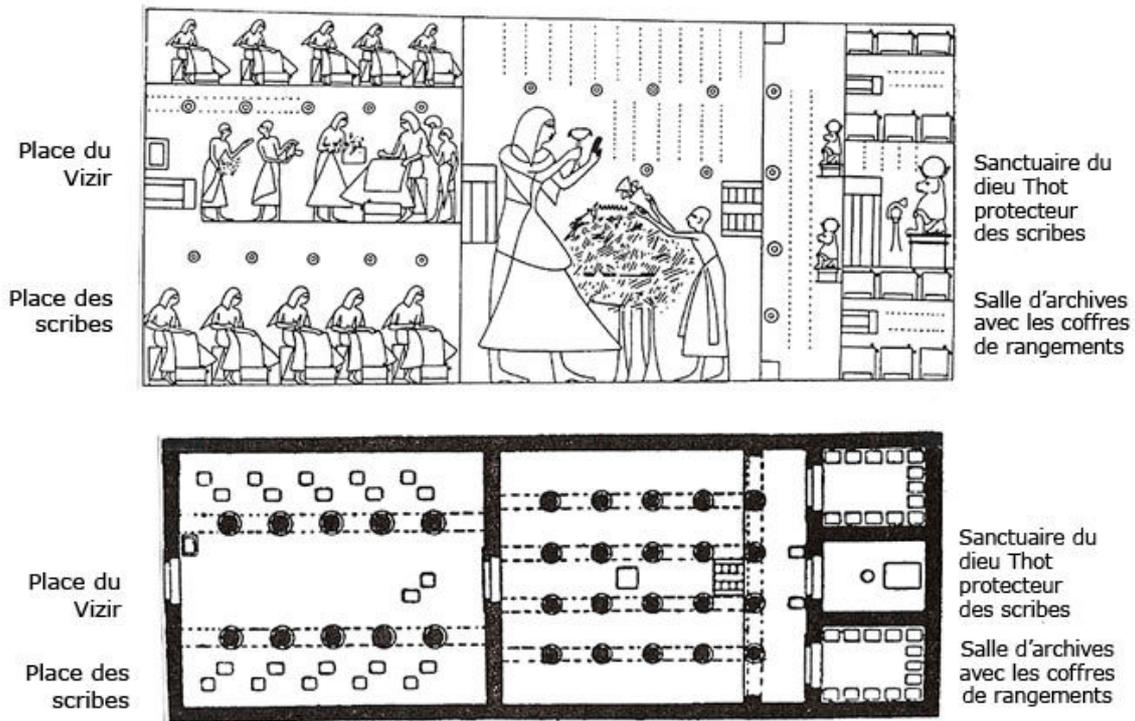


- Salle du Nord Ouest de Nimirud - Salle d'archives avec socle de rayonnages, coffres et casiers en brique pour les tablettes

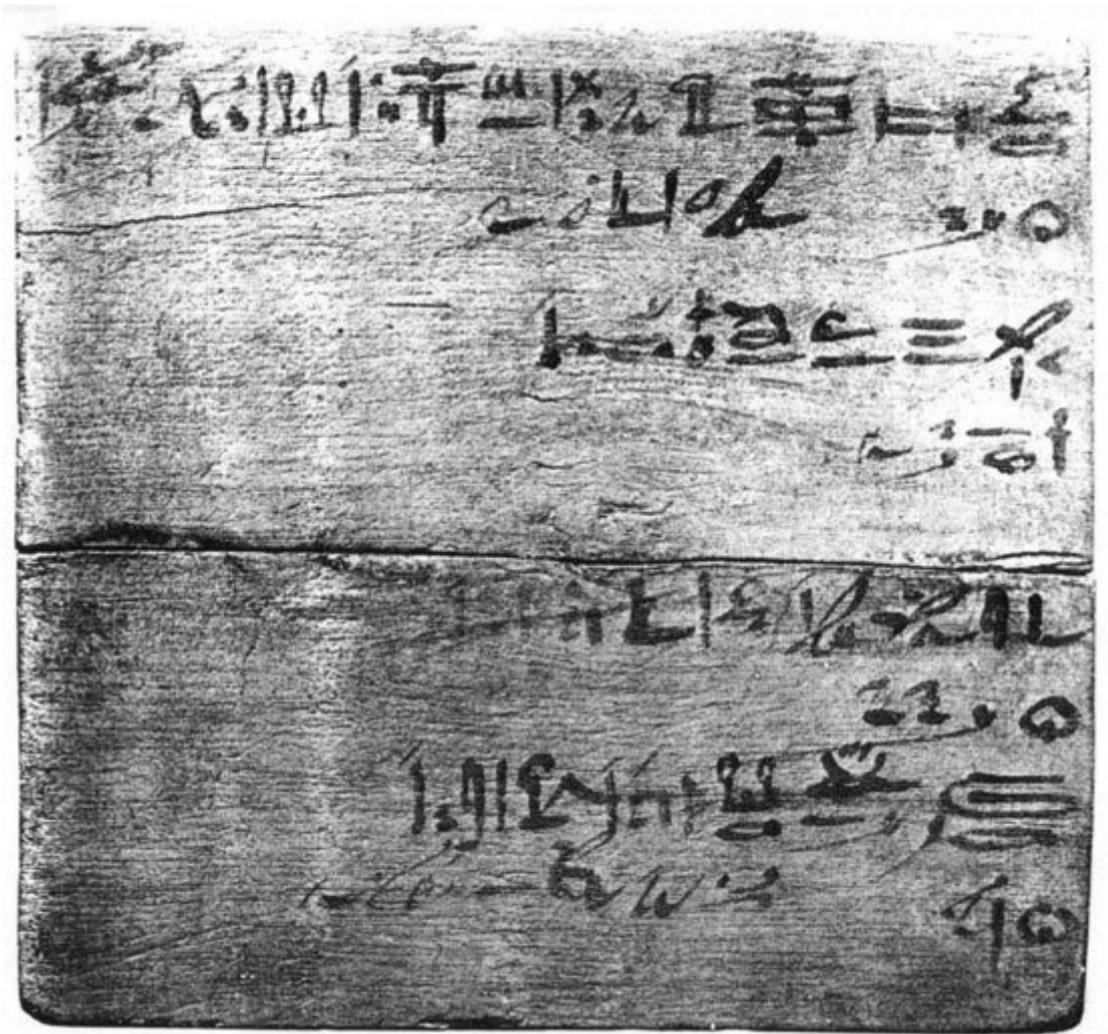


- Bas relief et plan représentant le bureau du Vizir.

Bas relief et plan représentant le bureau du Vizir
(sous Ramsès II, vers 1200 avant Jésus-Christ)



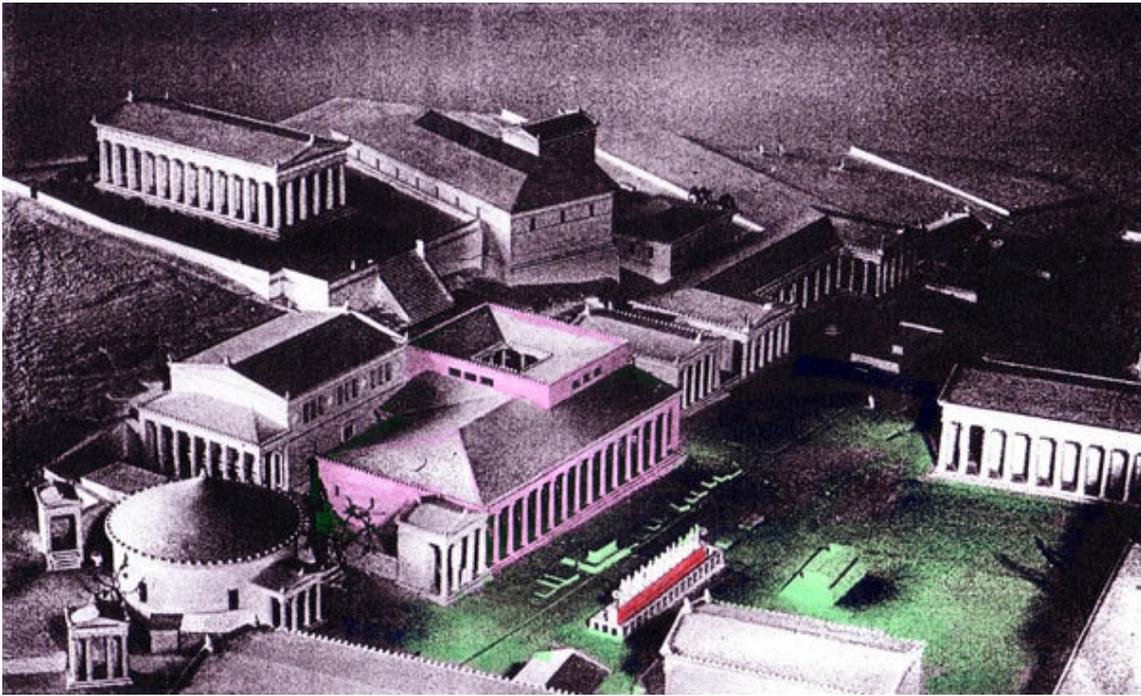
- Tablettes de bois - Egypte - Ecriture hiéroglyphique (Basse époque ?)



- Papyrus détérioré - Papyrus mérovingien (VIIe siècle). CHAN.fr



- Maquette de l'Agora (en vert), bordé par le bâtiment des archives (en rose).



- Plan de l'agora, la place est en vert et les archives (metroon) en rose

Plan de la partie ouest du forum à Rome à l'époque de la République (Franks B. Evans)

Aerialum (temple de Saturne): liste des citoyens

Tabularium Archives administratives

Capitole (temple de Jupiter) : Traités et archives diplomatiques



Glossaire

Archivistique

Science qui étudie les archives, les principes et les procédés méthodiques employés à la conservation et la mise en valeur des documents d'archives.

Bibliographie

[Bruno DELMAS]

DELMAS BRUNO, dir. Dictionnaire des archives, français, anglais, allemand. *De l'archivage aux systèmes d'information*. École nationale des chartes et Association française de normalisation, Paris, 1991.

[Dictionnaire]

Dictionnaire de terminologie archivistique. Paris, Conseil international des archives, 1988.

[Sur le web]

Dictionnaire de terminologie archivistique, projet de liste alphabétique. Dans le site Internet des Archives de France.